

## MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 10 mars 2015, à 19h00.

<b>Présents :</b>	Le maire	John Saywell
	Les conseillers :	Michel Perreault Claude Cadieux Daniel Gauthier Robert D'Auzac
	La conseillère :	Louise Gorman
	Le directeur général :	Jean-François Bertrand
<b>Absent :</b>	Le conseiller :	Sébastien Gros

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h05 par Daniel Gauthier.

#### **2015-03-41 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Louise Gorman et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé, avec les modifications suivantes :

- Ajout du point 11.1 « Autoriser le parcours de la randonnée à vélo du Club Optimiste à être tenue le 30 mai 2015 »;
- Ajout du point 11.2 « Octroi d'une aide financière au Club Optimiste pour la tenue d'une randonnée à bicyclette »;
- Ajout du point 11.3 « Soutien à la promotion des arts et de la culture »;
- Ajout du point 11.4 « Motion de remerciements ».

Adopté à l'unanimité

#### **2015-03-42 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 février 2015**

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 février 2015, 19h00, soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

#### **2015-03-43 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 janvier 2015**

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 10 février 2015 soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

### **RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORTS DES COMITÉS**

Les rapports du comité des finances, du comité des communications, du comité de développement communautaire, du comité des travaux publics et de la sécurité des incendies sont déposés.

## **FINANCES ET ADMINISTRATION**

### **2015-03-044 Résolution – Approbation des comptes à payer au 28 février 2015**

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que les comptes énumérés sur la liste suggérée des comptes à approuver totalisant 413 925,67 \$ \$ soient approuvés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par la direction générale, le comité des finances et le maire.

Le directeur général atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

Adopté à l'unanimité

### **2015-03-045 Résolution - Abroger la résolution numéro 2014-02-38 – Redevances des carrières et sablières – Chemin Scotch**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection de la courbe du chemin Scotch n'ont pas été réalisés;

Il est proposé par Louise Gorman d'abroger la résolution numéro 2014-02-38 aux fins d'annuler l'affectation de ses redevances des carrières et sablières au projet de réfection de la courbe du chemin Scotch.

Adopté à l'unanimité

### **2015-03-046 Résolution - Mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du Code municipal ;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu unanimement que le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal pour et au nom de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

### **2015-03-047 Résolution - Intervention pour assurer l'intégrité du réseau routier de Grenville-sur-la-Rouge et de Harrington**

CONSIDÉRANT la demande d'appui adressée par le Canton de Harrington quant à une limitation de la circulation des poids lourds sur le chemin Harrington ;

CONSIDÉRANT la teneur de la résolution numéro 2013-03-057 adoptée par le conseil municipal de Grenville-sur-la-Rouge lors d'une séance tenue le 10 mars 2013 afin d'appuyer l'adoption, par le Canton de Harrington, du règlement numéro 207-2012, relatif à la circulation de véhicules lourds sur leur territoire;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu de mandater le maire, Monsieur John Saywell, en collaboration avec le maire du canton de Harrington, Monsieur Jacques Parent, à discuter avec les instances concernées, d'un plan de gestion du réseau routier visant à assurer la sécurité des utilisateurs et à préserver l'intégrité des structures routières en limitant la circulation des véhicules lourds de cinq essieux et plus sur, notamment, les chemins Harrington, Kilmar et de la Rivière-Rouge.

Adopté à l'unanimité

**2015-03-048 Résolution – Embauche d’une adjointe à la direction générale**

CONSIDÉRANT l'évaluation des candidats effectuée par le comité de sélection ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu d'entériner l'embauche, à compter du 16 février 2015, de Madame Josée Laliberté à titre d'adjointe à la direction générale et ce, en accord avec les termes de la Politique établissant les conditions de travail du personnel cadre, du personnel professionnel et des employés de soutien.

Adopté à l'unanimité

**2015-03-049 Résolution – Embauche d’une coordonnatrice des activités culturelles, communautaires et de loisirs**

CONSIDÉRANT l'évaluation des candidats effectuée par le comité de sélection ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu d'entériner l'embauche, à compter du 19 février 2015, de Madame Maude Marcaurrelle à titre de coordonnatrice des activités culturelles, communautaires et de loisirs et ce, en accord avec les termes de la Politique établissant les conditions de travail du personnel cadre, du personnel professionnel et des employés de soutien

Adopté à l'unanimité

**2015-03-050 Résolution – Demande aux fins de diversifier l'offre de transport public**

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité à un service de transport public est un défi pour les communautés rurales;

CONSIDÉRANT QUE les coûts reliés à fournir un réseau de transport public sont plus élevés pour les communautés rurales que pour ceux des communautés urbaines dû à la faible densité de résidents sur un grand territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Harrington croit que d'avoir accès à un réseau de transport public, se dirigeant et revenant d'un centre urbain et ceci deux fois par jour, encouragerait les utilisateurs potentiels à utiliser ledit réseau;

CONSIDÉRANT QUE les Commissions scolaires locales fournissent le transport jusqu'à Lachute aux étudiants vivant sur le territoire de Harrington;

CONSIDÉRANT QUE les autobus utilisés par les Commissions Scolaires ont souvent des places libres à bord;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite utiliser ces sièges vides afin de fournir un transport aux adultes vivant à Harrington;

CONSIDÉRANT QU'il est demandé d'utiliser seulement les autobus desservant les étudiants du niveau secondaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire soutenir l'initiative de Canton de Harrington visant à améliorer l'accessibilité du transport public;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu de présenter, en appui à la requête de la municipalité du Canton de Harrington, une demande à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et à la Commission scolaire Sir Wilfred Laurier

afin de faire analyser la possibilité d'inclure et d'autoriser des adultes à voyager sur des autobus transportant des élèves;

Et de demander à la MRC d'Argenteuil d'appuyer cette demande et de conclure une entente avec la Commission Scolaire tout en harmonisant le transport en commun déjà existant de la MRC d'Argenteuil.

Adopté à l'unanimité

## **TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ INCENDIE**

### **2015-03-051 Résolution – Révision du schéma de couverture de risque incendie - Accès aux données contenues dans les DSI-2003**

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance ordinaire tenue le 13 avril 2005, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté la version finale de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tel que modifié suite aux consultations publiques et aux recommandations des représentants du ministère de la Sécurité publique (résolution numéro 05-04-095);

CONSIDÉRANT QUE dans une lettre datée du 19 août 2005, le ministre de la Sécurité publique du Québec, monsieur Jacques P. Dupuis, annonçait la délivrance de l'attestation de conformité pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance ordinaire tenue le 8 octobre 2014, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 14-10-336 en vue d'amorcer le processus de révision de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, conformément aux dispositions de la Loi sur la sécurité incendie et que pour ce faire, la MRC d'Argenteuil a embauché, en novembre 2014 une chargée de projets en sécurité publique (résolution 14-11-411) afin de procéder à la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la révision dudit schéma requiert un nombre important de données, tels que les montants des pertes matérielles, les types d'interventions, etc. détenues par les services de sécurité incendie des municipalités locales et que lesdites données sont compilées informatiquement par le ministère de la Sécurité publique à partir des rapports d'incendie DSI-2003;

CONSIDÉRANT QUE selon la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, chap. S-3.4), les municipalités locales doivent notamment fournir à l'autorité régionale les informations nécessaires à l'élaboration du schéma et que certaines municipalités locales ne sont pas en mesure de fournir ces données à la MRC;

CONSIDÉRANT QUE pour simplifier le processus d'analyse, il serait préférable d'obtenir l'ensemble des données d'une seule source et que pour accéder aux données du DSI-2003, la MRC doit préalablement obtenir l'autorisation des municipalités locales;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu, d'autoriser la chargée de projets en sécurité publique de la MRC d'Argenteuil à accéder aux déclarations incendie du ministère de la Sécurité publique produites par le Service de sécurité incendie de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et de demander à la chargée de projets en sécurité publique de la MRC de re-transférer à la municipalité l'ensemble des données relatives à la municipalité, une fois celles-ci analysées et compilées.

Adopté à l'unanimité

### **2015-03-052 Résolution – Acquisition d'une tractopelle de modèle récent**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public réalisé le 16 février 2015 ;

CONSIDÉRANT la teneur du rapport d'ouverture des soumissions réalisée le 2 mars 2015 et de la conformité de l'unique proposition déposée ;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu d'autoriser l'acquisition, de la compagnie Hewitt Equipment Ltd, d'une tractopelle de modèle Caterpillar 420FIT, pour un montant de 119 350,00 \$ plus les taxes y applicables, lequel montant sera prélevé à même le fonds de roulement et sera remboursable sur une période de cinq (5) ans. De concert avec ladite acquisition, le conseil municipal autorise la conclusion, avec la compagnie Hewitt Equipment Ltd, d'un contrat d'entretien de soixante (60) mois, à raison de 315,05 \$ /mois plus les taxes y applicables.

Adopté à l'unanimité

**2015-03-53 Résolution – Octroi d'un contrat pour la modification du système d'éclairage public**

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Municipalité d'opter pour un système d'éclairage public permettant des économies d'énergie appréciables;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de l'ouverture de soumission le 20 février 2015;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu d'octroyer à Entreprise Realterm Énergie le contrat de conversion du système d'éclairage public selon les termes de la proposition soumise le 20 février 2015, pour l'option B et la phase 1 uniquement et ce, selon une formule de crédit-bail, en regard d'une redevance forfaitaire annuelle de 19 289,88 \$, excluant les taxes y applicables.

Adopté à l'unanimité

**URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

**2015-03-54 Résolution – Officialisation de la rue Bédard**

CONSIDÉRANT la demande soumise à la Municipalité par le principal propriétaire des lots riverains de la voie de circulation désignée comme étant le lot 9A-45 du Canton de Grenville dans la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, aux fins de de donner le nom « Bédard » à ladite voie de circulation en souvenir de Monsieur Hyacinthe Bédard (1936-2014), père du demandeur ;

CONSIDÉRANT que pour des raisons d'identification, de localisation, et de sécurité, il est souhaitable de préciser la désignation de la voie de circulation concernée et ;

CONSIDÉRANT qu'une officialisation du nom et son inscription au registre de la Commission de toponymie du Québec est un prérequis à la reconnaissance dudit nom par les diverses instances gouvernementales ;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu de transmettre à la Commission de toponymie du Québec une demande formelle aux fins d'officialiser la rue « Bédard » pour désigner la voie de circulation identifiée comme étant le lot 9A-45 du Canton de Grenville dans la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Adopté à l'unanimité

**2015-03-55 Dépôt – Rapport du Comité consultatif d'urbanisme – mars 2015**

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme, suite à la séance tenue le 2 mars 2015.

**2015-03-56 Résolution - Dérogation mineure/ 29, rue Tailleurfer / Lot 10-05, 10-6, 10-4 Ptie Rq 1**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure produite par Nicole Cregheur et Jacques-André Mercier ;

CONSIDÉRANT la recommandation no. CCU-2015-03-01 formulée par le comité consultatif d'urbanisme lors d'une séance tenue le 2 mars 2015 ;

CONSIDÉRANT l'avis public publié le 19 février 2015 selon les exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) ;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil relativement à une demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 27, rue Taillefer;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu d'accorder une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis, au 27, rue Taillefer afin d'autoriser une marge avant de 1.31 mètre et une marge latérale de 1.78 mètre en dérogation avec la grille des spécifications de la zone V-111 du règlement de zonage no. 185 -1-90. Le tout tel que montré au certificat de localisation préparé par Pierre-Simon Madore, arpenteur géomètre, en date du 16 juillet 2014, dossier 7319, minute 3255.

Adopté à l'unanimité

### **2015-03-57 Avis de motion – Modification de règlement numéro 252**

Le conseiller Michel Perreault donne avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute autre séance ultérieure de ce conseil, un règlement aux fins d'abroger le règlement numéro 252 et d'adopter un nouveau règlement concernant la prise en charge des rues et chemins privés dans la municipalité.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE**

### **SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SERVICES SOCIAUX**

### **LOISIRS ET CULTURE**

### **AFFAIRES NOUVELLES**

### **2015-03-58 Résolution – Autoriser le parcours de la randonnée à vélo du Club Optimiste à être tenue 30 mai 2015**

CONSIDÉRANT la demande que nous adressait le Club Optimiste quant à la tenue d'une randonnée à vélo, le 30 mai prochain;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Municipalité de soutenir la tenue d'un tel événement pour le bénéfice de sa population;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu d'autoriser le Club Optimiste à utiliser les voies de circulation de la Municipalité pour la randonnée à vélo à être tenue le 30 mai 2015 en autant que le parcours définitif ait préalablement été soumis à la Municipalité et que le Club Optimiste confirme qu'elle assurera la sécurité des tous les participants.

Adopté à l'unanimité

### **2015-03-59 Octroi d'une aide financière au Club Optimiste Grenville et agglomérations inc. pour la tenue d'une randonnée à bicyclette**

CONSIDÉRANT la demande de contribution que nous adressait le Club Optimiste pour la tenue d'une randonnée à vélo le 30 mai 2015;

CONSIDÉRANT que la Municipalité juge opportun de soutenir l'organisation et la tenue d'une telle activité à laquelle sa population est invitée à participer;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu d'octroyer au Club Optimiste, une aide financière de 100.00 \$ pour contribuer à l'organisation de la randonnée à vélo à être tenue le 30 mai 2015.

Adopté à l'unanimité

**2015-03-60 Résolution – Soutien à la promotion des arts et de la culture**

CONSIDÉRANT la demande que nous adressait l'organisme Route des Arts;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Municipalité de participer à la promotion de l'art et de la culture comme vecteur économique de la région;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu, en considération d'une publicité dans la brochure de l'organisme, d'octroyer à Route des Arts une aide financière de 100 \$ pour la promotion de la culture dans notre région.

Adopté à l'unanimité

**2015-03-61 Motion de remerciements**

Le conseil municipal désire adresser à Monsieur Yves St-Denis, député d'Argenteuil, une motion de remerciements pour son appui pour l'obtention d'une aide financière de 35 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. Cette somme sera appliquée aux travaux de réfection du chemin de la Rivière-Rouge, requis à la suite des glissements de terrains survenus en juin 2014.

**CERTIFICAT DE CRÉDIT**

Le directeur général certifie que la municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses décrétées lors de cette séance ordinaire.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2015-03-62 Levée de la séance**

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Louise Gorman et résolu que la présente séance soit levée à 20h15.

Adopté à l'unanimité

---

John Saywell  
Maire

---

Jean-François Bertrand  
Directeur général et trésorier